

Dans votre zèle pour le progrès, vous avez eu la généreuse et féconde pensée d'associer à votre vie scientifique et littéraire les Sociétés savantes qui vous environnent dans un rayon assez étendu, afin de communiquer partout cette activité accadémique dont vous avez donné tant de preuves; et sur l'initiative de l'un de vos membres, M. Bouillier, vous avez invité leurs présidents et leurs secrétaires à vos séances privées et publiques et aux réunions de votre comité archéologique (22); heureuse initiative qui est appelée à doter les provinces d'un avenir nouveau en créant des liens de parenté intellectuelle entre tous ceux qui s'adonnent aux œuvres de l'esprit!

L'Académie a reçu dans la personne de plusieurs de ses membres des distinctions honorifiques justement méritées: MM. Dareste de la Chavanne et Glénard ont été créés chevaliers de la Légion-d'Honneur; M. Dareste a obtenu le titre de correspondant de l'Institut, M. de Soultrait une mention très-honorable, etc.

Vous avez ouvert vos rangs pour admettre parmi vous, comme membres titulaires, correspondants et associés, des hommes distingués qui viendront encore accroître cette armée de travailleurs et d'ouvriers de l'intelligence dont l'Aca-

(22) L'Académie, dans sa réunion du 18 janvier 1859, a décidé qu'elle inviterait à ses séances publiques et privées, ainsi qu'aux réunions de son comité archéologique, les présidents et les secrétaires perpétuels et généraux ou annuels titulaires des Sociétés suivantes :

- 1° Académie de Mâcon ;
- 2° Société éduenne d'Autun.
- 3° Société d'histoire et d'archéologie de Chalons-sur-Saône ;
- 4° Société d'émulation du département de l'Ain ;
- 5° Société des sciences naturelles et des arts de Saint-Étienne.